

15 mar 2012 -17:16

## Le Gouvernement fédéral s'engage sur les poles d'attraction interuniversitaires

Contre toute attente, le Gouvernement en affaires courantes a adopté, en juin 2011, le principe du lancement de la VIIème phase des Pôles d'Attraction Interuniversitaires (PAI). Ce Programme de recherche est le dernier qui offre aux chercheurs de tout le pays la capacité de travailler ensemble dans tous les domaines de la science. Il s'agit, de surcroît, de recherche fondamentale.

Les négociations du budget initial avaient cependant laissé planer un doute certain sur la capacité de financement de cette phase, alors même que la procédure de sélection des 82 propositions était entamée et que plus de 300 experts étaient à l'oeuvre pour en évaluer la qualité scientifique.

A nouveau, et malgré le contexte budgétaire tout particulièrement défavorable, BELSPO est heureux de constater que son nouveau Ministre, Paul Magnette, a pu décrocher les moyens budgétaires nécessaires, tant en engagement (financement de contrats pour 5 ans) qu'en ordonnancement (moyens nécessaires aux paiements cette année).

Globalement, 156.530.000 EUR ont été obtenus pour la continuation de ce programme entre 2012 et 2017.

En tant que président de la Politique Scientifique Fédérale, je me réjouis de cette décision. Elle permet aux universités belges et aux établissements scientifiques fédéraux de continuer des recherches en cours ou d'entreprendre de nouvelles actions, qui réunissent donc des chercheurs des différentes communautés.

Les Pôles d'attraction interuniversitaires visent à appuyer des réseaux qui font preuve d'excellence en recherche fondamentale et qui s'insèrent dans des réseaux d'excellence internationaux. Jusqu'ici, il s'agissait de 44 réseaux, composés de 324 équipes et impliquant quelque 5.000 chercheurs dont 550 chercheurs financés directement par le programme. Chaque réseau est constitué d'au moins 4 partenaires issus du Nord et du Sud du pays. Tous les ans, plus de 2.000 publications scientifiques témoignent du travail exceptionnel de ces réseaux que de nombreux pays européens nous envient. Depuis 1987, en effet, date de la création des PAI, ceux-ci sont devenus un exemple, à l'échelle internationale et en particulier européenne : un modèle d'organisation de la recherche fondamentale. Les résultats de ces recherches contribuent également, de manière déterminante, au développement économique et social de notre pays.

## Contact

Dr Philippe METTENS  
Président de la Politique Scientifique Fédérale  
+32 475 71 80 63

SPP Politique Scientifique - BELSPO  
Avenue Louise 231  
1050 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 238 34 11  
<http://www.belspo.be>

Secrétariat du Président/ Secretariaat van  
de Voorzitter  
[CABPVZ@belspo.be](mailto:CABPVZ@belspo.be)